

DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES DANS LE CADRE DE LA LOCATION

Diagnostic	Immeuble		Location					Durée de Validité du diagnostic	Date d'entrée En vigueur
	Bâtis avant Le 1er janvier 1949	Bâtis après Le 1er janvier 1949	Location de locaux à usage Autre que d'habitation	Location Saisonnière (>4 mois)	Location meublée	Logements de fonction	Autres locations		
E.R.N.T	X	X	X	X	X	X	X	6 mois	1 ^{er} Juin 2006
D.P.E	X	X (1)		X	X	X	X	10 ans	1er Juillet 2007
Plomb	X			X	X	X	X (2)	1 an*	12 Août 2008
Surface loi Boutin	X	X	X	X	X	X	X	illimitée	27 Mars 2009
Amiante	X	X	X		X	X	X	*	*

DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES DANS LE CADRE DE LA VENTE

Diagnostic	Immeuble						Zone géo.		Locaux concernés			validité	
	Destination		Date de construction de l'immeuble ou de l'installation				Toutes zones	Zone particulière	Hors copropriété	Copropriété (1)		A défaut de promesse, acte authentique de vente	Durée
	Habitation	Hors habitation	Toutes dates	Autres dates						Tout l'immeuble	Parties privatives		
				Immeubles bâtis avant 01/01/49	P.C délivré avant 01/07/97	Installation de plus de 15 ans							
Amiante	X	X			X		X		X	X	X	X	Non fixée
D.P.E	X	X					X		X	X	X	X	10 ans
Electricité	X					X	X		X	X		X	3 ans
E.R.N.T	X	X	X					X	X	X	X	X	6 mois
Gaz	X					X	X		X	X		X	3 ans
Plomb	X			X			X		X	X		X	1 an
Termites	X	X	X					X	X	X	X	X	6 mois
Loi Carrez	X		X							X		X	Non fixée

(1) Sont exclus : certaines constructions provisoires, les bâtiments d'une SHOB inférieure à 50m², les bâtiments à usage agricole, artisanal ou industriel qui ne demandent qu'une faible quantité d'énergie, les lieux de culte et les monuments historiques.

(2) Uniquement les locaux non professionnels affectés en partie à l'habitation. * Nous consulter